

# Des «chèques» pour doper l'accueil en crèche

**Simon Ghiotto, chercheur à l'Itinera Institute, a dessiné une stratégie globale pour réformer la politique familiale. L'un des axes: doper l'accueil de la petite enfance via des «chèques accueil d'enfant».**

**NATHALIE BAMPS**

*«La politique familiale d'aujourd'hui laisse à désirer. Elle ressemble à un bricolage de mesures. Elle a comme résultat d'être une aide bancaire pour les parents, offrant des chances limitées aux enfants.»* Ce constat lapidaire est lancé par Simon Ghiotto, chercheur à l'Itinera Institute, en introduction de son ouvrage «L'état de la famille».

Simon Ghiotto a étudié les différents modèles de politique familiale à l'étranger. Il en a ressorti les meilleures pratiques afin de tracer les lignes d'une grande stratégie pour revoir la politique familiale. «Avec la 6<sup>e</sup> réforme de l'État, les compétences ont été transférées. Il faut saisir l'opportunité de rendre notre politique véritablement efficace pour lutter contre les inégalités», explique Marc De Vos, le directeur d'Itinera. «On dépense un tiers du revenu national pour les politiques sociales, et les inégalités se creusent dès le plus jeune âge. C'est inadmissible», dit-il. «Un enfant sur cinq, en Wallonie, vit dans une famille où aucun des deux parents ne travaille, rappelle De Vos. Soit on est passif et on tolère cela, soit on se montre ambitieux.»

En investissant davantage dans la petite enfance, Simon Ghiotto est convaincu que l'on pourra parvenir à réaliser des économies sur les autres politiques sociales: «Les enfants seront plus forts pour entrer à l'école, il y aura donc moins d'échecs, moins de nécessité de remédiation. Et si l'enfant sort plus fort de l'école, il trouvera plus facilement un emploi, et donc cela permettra des économies du côté des poli-

*tiques d'activation de l'emploi et du revenu d'insertion. Même dans la Justice, une bonne politique familiale permettra de faire baisser la délinquance.»*

## Quatre mesures

Concrètement, quelles mesures le chercheur propose-t-il? Simon Ghiotto épingle quatre mesures concrètes. Il propose notamment de faire évoluer les caisses d'allocations familiales, en les sortant de leur rôle de soutien financier. «Le meilleur investissement n'est pas uniquement financier, dit le chercheur, qui préconise de transformer les caisses d'allocations familiales en «guichets familiaux». Le centre familial deviendrait un prestataire de services. Il aiderait les parents après la naissance (consultations médicales et paramédicales); dans les cas de divorce, il ferait office de guichet unique pour l'accueil des enfants.

Sur ce point précis, Simon Ghiotto et Marc De Vos jugent que les Régions doivent investir massivement afin que l'accueil ne soit plus restreint aux parents qui travaillent. En clair: il faut généraliser l'usage des crèches. Avec quels moyens? Il faudra puiser ailleurs, se bornent à dire les chercheurs. «L'accueil doit aussi avoir une fonction sociale et éducative, et doit pouvoir aussi s'adresser à d'autres publics.» Comprenez: les familles où l'un des parents ne travaillent pas, et qui ne mettent donc pas leur enfant en crèche. «Un enfant qui n'a pas été en crèche arrive en première maternelle en maîtrisant 400 mots, contre 1.200 pour celui qui a été en crèche», pointe Simon Ghiotto.

Mais comment aider financièrement les parents à supporter le coût? Un système de «titre accueil d'enfant» remplacerait le système de paiement existant. Il permettrait

aussi d'encourager l'emploi des accueillantes d'enfant. La valeur du titre serait adaptée suivant les moyens financiers des familles, et il ne vaudrait que pour les infrastructures reconnues (et donc contrôlées).

Itinera propose aussi de réformer les allocations familiales. Simon Ghiotto suit, dans ses grandes lignes, l'avis de la Ligue des familles: donner une allocation de base (quel que soit le rang de l'enfant), assortie d'un complément pour les familles plus précarisées. Itinera propose aussi de réformer l'allocation de naissance. Le principe: ouvrir un compte épargne (compte développement de l'enfant) sur lequel serait versée une première prime. «Il s'agirait alors d'inciter les parents à épargner pour leur enfant, via des incitants liés à l'investissement dans le capital humain». Un exemple? «Pour les parents d'origine étrangère, si l'enfant suit un cours de langue, l'état verserait une prime, idem si l'enfant va à la crèche.»

Enfin, le chercheur évoque aussi les congés parentaux, et propose de mettre sur pied un «compte familial» qui regrouperait les congés liés à l'enfant: maternité, paternité, et parental. Les parents partageraient ces congés selon leurs besoins. «Il pourrait permettre un meilleur équilibre entre partenaires», dit Ghiotto.

► «L'Etat de la famille», éditions Lannoo campus/Itinera

**«Un enfant qui n'a pas été en crèche arrive en première maternelle en maîtrisant 400 mots, contre 1.200 pour celui qui a été en crèche.»**

**SIMON GHIOTTO**  
CHERCHEUR À L'ITINERA INSTITUTE